

Rapport sur les risques

Pilier III – 2024

Objectif

Le Pilier III a pour objectif d'instaurer une discipline de marché par un ensemble d'obligations déclaratives. Ces obligations, aussi bien qualitatives que quantitatives, permettent une amélioration de la transparence financière dans l'évaluation des expositions aux risques, les procédures d'évaluation des risques et l'adéquation des fonds propres.

Le Pilier III enrichit ainsi les prescriptions minimales de fonds propres (Pilier I) et le processus de surveillance prudentielle (Pilier II).

Cadre réglementaire applicable

Le rapport sur le Pilier III présente l'information relative aux risques du Crédit Municipal de Paris (CMP) et est préparé conformément au règlement européen 2019/876, dit « CRR II », en particulier selon les articles 431 à 455 du règlement, qui détaillent les informations à publier par les établissements au titre du Pilier III.

Le paquet législatif CRR II-CRD V a été adopté le 20 mai 2019 par le Parlement européen et est entré en vigueur le 28 juin 2021. Les informations à fournir au titre du Pilier III ont également été préparées conformément au règlement d'exécution (UE) 2021/637 de la Commission européenne du 15 mars 2021.

Le CMP en tant qu'établissement de petite taille, non complexe et non cotés doit publier une fois par an ses Indicateurs clefs (KM1).

EU KM1

en milliers d'euros		a	b	c	d	e
		31/12/2024	31/09/2024	30/06/2024	30/03/2023	31/12/2023
FONDS PROPRES DISPONIBLES (montants)						
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	108 041	107 858	108 319	106 724	106 114
2	Fonds propres de catégorie 1	108 041	107 858	108 319	106 724	106 114
3	Fonds propres totaux	108 041	107 858	108 319	106 724	106 114
MONTANTS D'EXPOSITION PONDERES						
4	Montant total d'exposition au risque	393 857	442 608	420 114	370 394	369 065
RATIOS DE FONDS PROPRES (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)						
5	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	27,43 %	24,37%	25,78%	28,81%	28,75%
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	27,43 %	24,37%	25,78%	28,81%	28,75%
7	Ratio de fonds propres totaux (%)	27,43 %	24,37%	25,78%	28,81%	28,75%
EXIGENCES DE FONDS PROPRES SUPPLEMENTAIRES POUR FAIRE FACE AUX RISQUES AUTRES QUE LE RISQUE DE LEVIER EXCESSIF (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)						
EU 7a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
EU 7b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
EU 7c	dont: à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (points de pourcentage)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
EU 7d	Exigences totales de fonds propres SREP (%)	8,00 %	8,00 %	8,00 %	8,00 %	8,00 %

en milliers d'euros		a	b	c	d	e
		31/12/2023	31/09/2023	30/06/2023	30/03/2023	31/12/2022
EXIGENCE GLOBALE DE COUSSIN ET EXIGENCE GLOBALE DE FONDS PROPRES (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)						
8	Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,50 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %
EU 8a	Coussin de conservation découlant du risque macroprudentiel ou systémique constaté au niveau d'un État membre (%)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
9	Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	1 %	1 %	1 %	1 %	0,50 %
EU 9a	Coussin pour le risque systémique (%)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
EU 10a	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
11	Exigence globale de coussin (%)	2,50 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %
EU 11a	Exigences globales de fonds propres (%)	11,50 %	11,50 %	11,50 %	11,50 %	11 %
12	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%)	15,93 %	12,87 %	14,28 %	17,31 %	17,75 %

en milliers d'euros		a	b	c	d	e
		31/12/2023	31/09/2023	30/06/2023	30/03/2023	31/12/2022
RATIO DE LEVIER						
13	Mesure de l'exposition totale	790 775	787 933	776 868	767 277	781 703
14	Ratio de levier (%)	13,66 %	13,69 %	13,94 %	13,91 %	13,57 %
EXIGENCES DE FONDS PROPRES SUPPLEMENTAIRES POUR FAIRE FACE AU RISQUE DE LEVIER EXCESSIF (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)						
EU 14a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
EU 14b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
EU 14c	Exigences de ratio de levier SREP totales (%)	3,00 %	3,00 %	3,00 %	3,00 %	3,00 %
EXIGENCE DE COUSSIN LIE AU RATIO DE LEVIER ET EXIGENCE DE RATIO DE LEVIER GLOBALE (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)						
EU 14d	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
EU 14e	Exigence de ratio de levier globale (%)	3,00 %	3,00 %	3,00 %	3,00 %	3,00 %

en milliers d'euros		a	b	c	d	e
		31/12/2023	31/09/2023	30/06/2023	30/03/2023	31/12/2022
RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITE						
15	Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée - moyenne)	162 411	37 848	59 021	97 327	130 737
EU 16a	Sorties de trésorerie — Valeur pondérée totale	107 040	125 382	192 220	150 826	179 850
EU 16b	Entrées de trésorerie — Valeur pondérée totale	20 482	94 038	144 198	113 374	111 628
16	Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	86 557	31 344	48 022	37 452	68 221
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	187,63 %	120,75 %	122,9 %	259,87 %	191,64 %
RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET						
18	Financement stable disponible total	332 186	332 297	329 686	283 209	307 512
19	Financement stable requis total	253 098	264 223	259 081	231 276	251 697
20	Ratio NSFR (%)	131,25 %	125,76 %	127,25 %	122,45 %	122,18 %